



## Pourquoi créer une adresse électronique ?

Une adresse de messagerie électronique personnelle (ou adresse courriel) vous permet de recevoir et envoyer des messages à tout moment et faciliter vos démarches.

Vous en avez besoin pour :

- > **créer votre espace particulier** en toute sécurité sur *impots.gouv.fr*
- > **utiliser tous vos services en ligne** (recevoir un accusé de réception,...)
- > être informé de l'**actualité** vous concernant.

**Vous pouvez créer votre adresse électronique sur le site de votre fournisseur internet (comme Free, Orange, La Poste, SFR,...). Si vous n'en avez pas, vous pouvez également créer une adresse électronique gratuitement auprès d'un opérateur qui protège les données personnelles de ses utilisateurs** (par exemple Proton, GMX, Infomaniak Mail,...).

*Si vous avez déjà une adresse électronique mais avez perdu votre mot de passe, vous pouvez suivre la procédure « Mot de passe oublié » sur le site de votre opérateur.  
Sinon vous pouvez en créer une nouvelle.*

## ...par exemple sur Proton

1

Dans votre navigateur internet, ouvrez le site <https://account.proton.me/mail> et cliquez sur le lien « **Créer un compte** »

2

Sélectionnez la configuration d'un compte gratuit

### Se connecter

pour continuer vers Proton Mail.

E-mail ou nom d'utilisateur

Mot de passe

Se souvenir de moi

Recommandé sur les appareils de confiance.  
[Pourquoi ?](#)

**Se connecter**

Vous n'avez pas encore de compte Proton ?  
[Créer un compte](#)

Free

Le compte de démarrage gratuit conçu pour que tout le monde puisse bénéficier du respect de la vie privée.

0 € /mois\*

**Continuer avec Free**



## ...par exemple sur infomaniak

1

Dans votre navigateur internet, ouvrez le site <https://www.infomaniak.com/fr/email-gratuit> et cliquez sur le lien « **Créer un mail gratuit à vie** »



2

Cliquez sur le lien « **Créer un nouveau compte** »

infomaniak

Avant de commencer !

Votre nouvel email doit être associé à un compte utilisateur. Souhaitez-vous l'associer à un compte existant ou en créer un nouveau ?

UTILISER UN COMPTE EXISTANT

Créer un nouveau compte

## ...par exemple sur GMX

1

Dans votre navigateur internet, ouvrez le site <https://www.gmx.fr/mail/creer-compte-email/>



2

Renseignez l'adresse souhaitée et cliquez sur le lien « **Vérifier la disponibilité** »



**Votre adresse électronique est créée !**

Pour y accéder sur le site de votre fournisseur, saisir le nom de votre adresse et votre mot de passe dans le pavé « CONNEXION ». Vous pourrez aussi la configurer sur votre téléphone mobile.

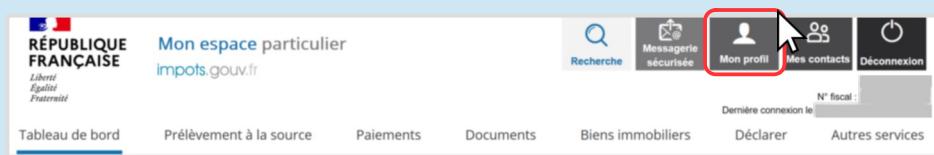
En cas de perte de votre mot de passe, modifiez-le via le lien « Mot de passe oublié ? ».

**Dès maintenant, créez votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](https://www.impots.gouv.fr) et accédez à tous vos services en ligne ! > Consultez la fiche : [Je crée mon espace Finances publiques](#)**

**Attention :**

> Pensez à consulter régulièrement votre messagerie.

> Signalez tout changement dans votre espace particulier, rubrique « **Mon profil** ».



**Téléchargez l'application mobile « **impots.gouv** » gratuite sur Google Play ou l'App Store !**